|  |
| --- |
| **FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION (étudiants)****"ETHIAS ASSISTANCE PRIVILEGE"**(à renvoyer au Service juridique – Mme Carine Speetjens – carine.speetjens@uliege.be) |

**N.B.** : pour tout séjour à l'étranger, vous devez respecter la **procédure obligatoire** mise en place, disponible sur le site <https://my.student.uliege.be/cms/c_11156513/fr/myetudiant-demande-d-autorisation-du-recteur>

**Nom** :

**Prénom** :

**Adresse privée** :

**Lieu du stage** :

**Période de couverture** : du       au

**Nécessité de délivrance d'une attestation de couverture en vue de l'obtention du visa**[[1]](#footnote-1) :

[ ]  oui - uniquement pour les pays hors Europe – ou exigence expresse d'un organisme

* la demande doit nous parvenir au plus tard 15 jours avant la date de départ (à défaut, Ethias ne s'engage pas à transmettre l'attestation dans les délais requis)

[ ]  non

|  |
| --- |
| En cas de problème, contactez le **call center d'Ethias assistance** : **+32 4 220.30.40** (24h/24) et communiquez le n° de **police** de l'ULiège : **45.425.351**.* En cas de **consultation** d'un médecin sur place, il est plus simple de payer la consultation et les médicaments et de garder soigneusement tous les justificatifs afin de se faire rembourser au retour (bien veiller à ce qu'ils soient lisibles et "traduisibles").
* Par contre, en cas d’**hospitalisation** et au vu des montants généralement réclamés, il est souvent utile de prendre contact avec les services d'Ethias assistance afin qu'ils évaluent la situation médicale et qu'ils prennent directement en charge les frais médicaux. A cette fin, il convient de leur communiquer :
* Nom et prénom de la personne hospitalisée
* Nom et n° d'appel de l'hôpital, le n° de la chambre et si possible le médecin responsable
* Les coordonnées de la mutuelle et le n° d'affiliation de la personne hospitalisée.
 |

**Pour rappel, la prime de cette assurance est à votre charge**

1. Merci de cocher en fonction de la nécessité [↑](#footnote-ref-1)